



LA VILLE DES ABYMES
et L'Amicale des anciens Coureurs

Présentent

L'OPEN **Fred IBALOT**

Samedi 10 septembre 2022

14 h 00 (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cat et juniors)

**Boulevard des Héros
LACROIX ABYMES**



REGLEMENT

Article 1 - Objet

La Ville des Abymes, l'Amicale des Anciens coureurs, CAP Excellence, DMC Sport Organisation et Général Bricolage organisent en partenariat avec le comité régional de cyclisme des îles de Guadeloupe une course cycliste dénommée L'OPEN FRED IBALOT Samedi 10 SEPTEMBRE 2022.

Article 2 - Parcours

Parcours : un circuit de 5,5 km

Départ : Lacroix (devant le jardin d'enfants)

Rond point SOLITUDE, Lycée Bainbridge Rond Point DELGRES, Siège du CA, Rond Point MANDELA (retour) Siège du CA, Rond Point DELGRES, Bretelle Bainbridge, Rond point Solitude, Rond point IGNACE.

- 16 fois le circuit soit : 88 km

Arrivée : Lacroix (devant le jardin d'enfants)

Article 3 - Catégories

Cette compétition est réservée aux :

Masculin : 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} catégorie et juniors,

Article 4 : Récompenses

1- Primes

* Les 3 premiers coureurs de chaque sprint seront primés par 30, 20 et 10 euro.

Aux - 2^{ème}, 4^{ème} 6^{ème}, 8^{ème}, 10^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème} TOUR (soit 7 sprints)

PRIMES OFFERTS PAR L'AMICALE DES ANCIENS COUREURS CYCLISTES

A l'arrivée les primes seront remises immédiatement sur le podium.
Les coureurs qui ne se présenteront pas sur le podium officiel pour recevoir leurs primes, ne pourront plus les réclamer par la suite.

2 - Prix : Une grille des prix récompensera les coureurs classés selon les conditions suivantes :

1 ^{er} : 230	2 ^{ème} : 137	3 ^{ème} : 91	4 ^{ème} : 76	5 ^{ème} : 61
6 ^{ème} : 46	7 ^{ème} : 46	8 ^{ème} : 38	9 ^{ème} : 38	10 ^{ème} : 38
11 ^{ème} : 30	12 ^{ème} : 30	13 ^{ème} : 23	14 ^{ème} : 23	15 ^{ème} : 23

Les prix en numéraire seront à retirer ultérieurement au comité régional

Article 5 : Memento

Fred IBALOT : Ancien Secrétaire Général de l'Amicale des Anciens Coureurs, de l'OMSA, et du V.C.P
Ancien Président du Comité Régional de cyclisme de Guadeloupe.